



## Brèves du CRE Alsace DU 17 JUIN 2014

En préalable à la réunion, les délégations SUD, FO et CFE-CGC, lisent une déclaration par laquelle elles expriment leur soutien aux collègues des équipes d'orientation spécialisées de Pôle-Emploi.

Les délégations SUD et FO lisent une déclaration par laquelle elles expriment leur désaccord concernant le gel des salaires et décident de boycotter le CRE de ce jour. Les deux délégations quittent la séance.

La délégation CFDT associée à la CFE-CGC déclare qu'elle reste solidaire du mouvement intersyndical national dénonçant le gel des salaires et le déroulement de la négociation sur la NAO ainsi que l'augmentation de la PRU mais ne se joindra pas au boycott de la séance du CRE, ne voulant pas pratiquer la politique de la chaise vide.

Pour la CFE-CGC nous pratiquerons la politique du boycott actif.

La délégation CFDT demande que les budgets prévisionnels soient présentés en début d'année (en janvier) pour approbation. Elle rappelle aussi que toutes les dépenses doivent être autorisées en séance plénière et demande donc que celles-ci soient votées en séance par le CRE

Le Président réaffirme qu'il veillera à ce que les règles de fonctionnement soient respectées.

La délégation CFE-CGC annonce qu'elle demande un audit des comptes du CRE.

### Informations du Président

- Le dossier « Egalité professionnelle » version 2014, pour la première tranche « classe 1 à 8 » avance mais moins vite que prévu. Le Président précise qu'il n'y a plus de classe 1. Le dossier a nécessité beaucoup de travail manuel. Le travail statistique est fait (voir le tableau « analyse des écarts bruts H/F par classe » remis en séance) La comparaison a été faite à partir d'une analyse globale puis individuelle des salaires moyens et médians, d'abord au vu des métiers puis éventuellement de la classe, afin d'identifier les écarts supérieurs à 5%. Il n'y a pas d'enveloppe régionale, les propositions de rattrapage seront remontées au niveau national. Le dossier devrait être prêt pour fin juin plutôt que pour le 15 juin.

La mise en place des Selfs se poursuit : Ulysse ; Gestion des contrats de travail et GTA.

La délégation CFE-CGC remarque qu'il est compliqué d'écrire le réel dans « GTA » et qu'il n'y a pas de retour, on ne sait pas à quoi ça sert, comment les heures sont-elles prises en compte ?

Le Président répond que jusqu'à maintenant la GTA servait à établir la comptabilité analytique pour le calcul des coûts. Maintenant la GTA permet d'établir les charges indirectes, notamment pour le FSE (le FSE ne prend en charge les charges indirectes qu'à hauteur de 20% des coûts ; pour l'instant les charges indirectes à l'AFPA sont de l'ordre de 40%) Pour l'instant la DGEFP a produit un mode de calcul permettant, à l'AFPA compte tenu de sa qualité d'acteur du service public et de sa situation, d'intégrer dans ses coûts une partie de ces charges supplémentaires.

Le président rappelle que ce sont les managers qui sont en charge de récupérer et vérifier les données et de les transmettre au service de gestion.

Les informations prévues du secrétaire sur l'actualisation du règlement intérieur sont reportées, néanmoins la délégation CFE-CGC demande comment le règlement intérieur a été élaboré et adopté ? Y a-t-il une trame nationale pour les règlements intérieurs des CRE.

Le Président répond qu'il n'existe pas de modèle national. Le règlement intérieur du CRE est reconduit d'une année sur l'autre avec des mises à jour. Il a été adopté par le CRE au changement de mandature. Ce règlement n'a pas vocation à être modifié à chaque séance à la demande du président ou des Elus ; concernant le bureau, celui-ci n'est pas obligatoire et l'employeur ne peut ni le saisir ni le convoquer, il n'en fait pas parti.

Le président présente le projet de suivi de la période d'intégration qui devrait répondre à la nécessité d'améliorer le processus de recrutement et d'accueil des nouveaux salariés, CDI et CDD long d'abord. Le processus prévoit trois rendez-vous qui seront imposés aux directeurs de centre ou de ligne.

La délégation CFE-CGC demande s'il s'agit d'un travail national.

Le Président répond que c'est un travail local et que toutes suggestions ou apports d'outils nouveaux seront les bienvenus. Pour l'instant le projet est en phase de test.

Point sur la situation de la production à fin mai 2014 :

Le Président commente la courbe de présence des stagiaires, ces données sont extraites de la « base offre »

La délégation CFE-CGC fait remarquer qu'il y a des secteurs d'activité qui ne sont pas représentés sur le tableau comme la VAE et le GRN 191.

Le Président fait remarquer que ce tableau n'est pas vraiment fiable pour le CA marché public, compte tenu que toutes les saisies de commandes ne sont peut-être pas à jour. L'appel d'offre du CRA est de 13 M€.

Le constat fait ressortir qu'il manquera 3M€ de CA

Concernant les ETP en sous activité, il y en aurait 2 par centre et 10 en sous production pour la région avec un taux d'encadrement en baisse.

Une information du président sur la médecine du travail, il reste en effet actuellement un médecin au centre de Strasbourg par dérogation. Celle -ci se termine et nous devons revoir le fonctionnement à adopter selon la nouvelle réforme.

Un projet sera soumis au CRE pour avis selon 2 propositions soit l'adhésion régionale à un service interentreprises soit une demande de dérogation pour un service autonome.

Point sur les mouvements du personnel :

Il y a eu 6 embauches, 5 formateurs, 1 chargée de recrutement, 3 mutations, 1 formatrice, 1 chargée de projet et une formatrice pour la Nouvelle Calédonie et 12 sorties, 8 formateurs, 1 AT, 1 ingénieur, 1 RRH et 1 responsable de projet de Nouvelle Calédonie.

Il y a 8 postes en recrutement en cours et 3 à venir dont 3 managers, 3 formateurs, 1 AT, 1 AC, 1 IF, 1 RIR et 1 chargé de recrutement

La délégation CFE-CGC demande ce qu'il en est du poste de formateur en TSAII

Le président répond que le poste en TSAII à Mulhouse est à revoir en fonction du financement ainsi que le TIFCC à Colmar.

Les autres points non traités le seront à la prochaine séance.

Thérèse PELTRET

Représentante Syndicale CFE-CGC au CRE Alsace